



Ministre de l'Intérieur

Secrétariat de la Police Intégrée (SSGPI)

Police

Rue Fritz Toussaint 8
1050 Bruxelles
Tel 02 554 43 16
Fax 02 554 43 56
ssgpi.helpdesk@police.be

Numéro d'émission SSGPI-ID 156683-2008
Date d'émission 01-08-2008
Degré de classification PUBLIC

Destinataires Aux Chefs de Corps de la police locale
Au Directeur général de l'appui et de la gestion

OBJET Moteur salarial SSGPI – Collecte des données concernant les accidents de travail

Madame, Monsieur le Chef de Corps,
Monsieur le Directeur général,

En janvier de chaque année, le SSGPI met à la disposition des zones de police un fichier qui doit les aider à remplir la déclaration de rémunérations concernant le calcul de l'assurance accidents de travail.

Les zones de police doivent en effet communiquer annuellement, par catégorie de personnel, un certain nombre d'éléments du traitement à leur compagnie d'assurance. Sur base de ces éléments, les compagnies d'assurance calculeront la prime qui devra être payée par les zones de police pour les assurances accidents de travail.

Du fait de l'implémentation du moteur salarial du SSGPI, nous devons disposer d'un certain nombre de données concernant la compagnie d'assurance à laquelle vous êtes assuré.

Pour cela, nous voudrions vous demander de transmettre les données suivantes au SSGPI :

- l'**identification** de la compagnie d'assurance ;
- le **numéro de police** (ou les numéros de police si vous en avez plusieurs) ;
- l'**adresse** de la compagnie d'assurance.

Si vous avez plusieurs numéros de police, éventuellement dans différentes compagnies d'assurance, il est nécessaire de nous transmettre toutes les données pour chaque police.

Nous voudrions vous demander de transmettre ces données au SSGPI **au plus tard pour le 15-09-2008**. Pour cela, vous pouvez utiliser le formulaire annexé à cette note.

Nous voudrions également vous demander de communiquer à l'avenir toute modification au SSGPI.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Chef de Corps, Monsieur le directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

A ETE SIGNE

Robert ELSÉN
Directeur-chef de service f.f.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Dans le cadre de la collecte des données concernant l'assurance accidents de travail

Identification de l'employeur

- ZP 5 . . .
 Police Fédérale

Date de la fiche:

Résumé des données dont le SSGPI doit disposer dans le cadre de la déclaration de rémunérations pour le calcul de l'assurance accidents de travail:

- Identification de la compagnie d'assurance

- Numéro de police (1)

- Adresse de la compagnie d'assurance

(1) S'il y a plusieurs adhésions, vous devez indiquer les différentes compagnies/numéros de police et mentionner quels membres du personnel tombent sous quel numéro de police

Signature

Signature du Chef de corps/du Directeur général ou la personne qui a été déléguée:

NOM

Prénom

Procédure

Fiche de renseignements envoyée au: Secrétariat GPI
A l'attention du contact center SSGPI
Rue Fritz Toussaint 8
1050 BRUXELLES

Faxée au numéro suivant: 02 55 44 356